

LITTORAL. Saint-Nazaire-Pornichet, une même ambition maritime

Les deux villes ont lancé une réflexion au long cours pour valoriser leur littoral, leurs ports, la Brière, l'estuaire de la Loire. Avec à la clé, des aménagements.

Le moment n'est pas aux croquis définitifs, encore moins aux réalisations. L'ambition maritime affichée par Pornichet et Saint-Nazaire va pourtant embarquer les deux communes, et bien au-delà, sur plusieurs années. Soutenue par la Carene, l'État, le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, la CCI, le Grand port maritime, la démarche, enclenchée il y a un peu plus d'un an, vise plusieurs objectifs : valoriser les 12 km de littoral entre Pornichet et Saint-Nazaire, les 23 plages, les ports, renforcer l'image maritime et nautique de cette côte, favoriser les liens entre mer, Brière et estuaire. L'habitat, l'économie, l'agriculture, l'environnement, le tourisme sont en filigrane.

Dans ce travail au long cours, les collectivités s'appuient sur deux cabinets d'architectes et de paysagistes : les agences TER et Llop. L'ingénierie est confiée à l'ADDRN, l'agence d'urbanisme de la Carene.

Des sites stratégiques

« À force d'y vivre, on ne se rend pas toujours compte de notre environnement, de ses atouts, de son potentiel.



Pornichet et Saint-Nazaire s'engagent à valoriser leur 12 km de littoral et pas seulement © Martin Launay Ville de saint-Nazaire)

Il suffit parfois d'aménagements très simples pour révéler des points de vue », constate le maire de Saint-Nazaire David Samzun. Et c'est aux architectes, paysagistes, urbanistes, de débroussailler ce terrain, de pointer des sites, de donner pistes. Aux élus ensuite de décider des projets.

Les équipes ont déjà désigné quelques sites stratégiques : les ports (d'échouage et de pleine eau) de Pornichet (lire page 5), la pointe du Fort de l'Ève au panorama exceptionnel mais aux

cheminements aléatoires, le secteur Gavy Océanis Bonne Anse qui, avec le déménagement de l'université et des écoles, offre un nouvel espace, les bassins portuaires de Saint-Nazaire. Certains font déjà l'objet d'études, comme le port de plaisance à Saint-Nazaire et sont maintenant inscrits dans « Ambition maritime ».

En arrière-plan de ce littoral, les liaisons vers la Brière, le bord d'estuaire, du Brivet, la route de la Côte d'Amour, cette « barrière » entre la ville et son sen-

tier, sont dans la lorgnette des experts.

Au premier semestre 2019, la démarche sera présentée (les formes de cette restitution ne sont pas encore définies) au grand public pour qu'il puisse apporter sa contribution. « Je veux que cette ambition maritime soit partagée par le plus grand nombre, que tous les Nazairiens, tous les quartiers soient embarqués », insiste le maire de Saint-Nazaire.

Cathy Ryo